Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La HACA renouvelle la licence de MFM Radio et établit son nouveau cahier des charges

05 avr 2022

MFM RADIO
مراسيم توقيع دفتر تحملات راديو إم إف إم
الثلاثاء 05 أبريل 2022
السيد حميد كمال لحلو
السيدة لطيفة أخرباش
رئيسة
الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري

MFM
RADIO
مراسيم توقيع دفتر تحملات راديو إم إف إم
الثلاثاء 05 أبريل 2022
السيد حميد كمال لحلو
السيدة لطيفة أخرباش

MFM RADIO
السيد حميد كمال لحلو
الرئيس المدير العام
لشركة إم إف إم إذاعة وتلفزة ش م
السيدة لطيفة أخرباش
رئيسة
الهيأة العليا للاتصال السمعي البصري

MFM RADIO

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a organisé, le 05 avril 2022 au siège de l'institution, une cérémonie de signature du nouveau cahier des charges de *MFM Radio*. L'établissement de ce nouveau cahier des charges s'inscrit dans le cadre du renouvellement par le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA), de la licence d'exploitation de *MFM Radio* arrivée à échéance.

Cet évènement s'est déroulé en présence des membres du CSCA, du Directeur Général, des directeurs de la HACA ainsi que le Président Directeur Général et le Directeur Général de la société *MFM RADIO TV,* la société titulaire de la licence.

Le nouveau cahier des charges de *MFM Radio* maintient sa vocation de service radiophonique généraliste de proximité, avec une offre de programmation spécifique à chacune des régions couvertes par la radio. Il renforce également les engagements de *MFM Radio* relatifs à la déontologie des programmes, intégrant les apports des amendements introduits en 2015 et 2016 dans la loi n° 77-03 relative à la Communication Audiovisuelle et dans la loi n° 11.15 portant réorganisation de la HACA.

Lors de la cérémonie, la présidente de la HACA, Mme Latifa Akharbach, a souhaité bonne continuation à *MFM Radio TV* et s'est félicitée de la résilience et de la mobilisation dont a elle fait preuve à l'instar des opérateurs audiovisuels nationaux dans le contexte des difficultés économiques induites par la pandémie de *la Covid 19*. Elle a également exprimé le vœu que *MFM Radio*, issue de la première génération de licences octroyées par la HACA en 2006, puisse capitaliser son expérience pour optimiser le service aux citoyens-auditeurs en termes de qualité de l'offre et de proximité culturelle et géographique.

Pour sa part, M. Kamal Lahlou, Président Directeur Général de *MFM RADIO TV*, a loué la qualité des

relations institutionnelles qu'entretient la HACA avec l'ensemble des opérateurs audiovisuels dont *MFM Radio TV* dans le but d'œuvrer collectivement à la consolidation du paysage audiovisuel national.

Il a également exprimé l'engagement des responsables et des collaborateurs de *MFM Radio* à développer une programmation de proximité et de qualité pour être à la rencontre des attentes des citoyens et de la société.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B